

Actualité → Nièvre et région

FAITS D'HIER

Les ormes meurent en cachette

Le Journal du Centre du 26 juillet 1979. Les habitués, ceux qui sentent vivre le paysage et ses constituants, le savent bien : les ormes, les uns après les autres, meurent victimes d'une inexorable maladie, la graphiose. Nos campagnes sont désormais tristes de leurs cadavres, grands suppliciés écartelés, tombés sous le coup d'un inexorable microbe. Ému par cette réalité, un de nos lecteurs nous fait parvenir la missive suivante :

« Je voudrais modestement attirer votre attention sur une catastrophe qui se produit et s'étend chaque jour à notre Nivernais. Ils mourront tous, car ils sont tous frappés, poursuit notre correspondant. Je veux parler d'être familiers de nos campagnes, de ses habitants, quelques fois séculaires de nos bosquets, de nos taillis. Ils ne peuvent crier leur détresse et peu de gens s'en inquiètent. Seuls, les yeux, nos yeux, vos yeux, peuvent contempler le cataclysme silencieux. Oui, ce sont des arbres d'une espèce très répandue chez nous, cette espèce, c'est l'orme ! L'orme va mourir, l'orme est mort ! Foudroyé par un virus venu du pays batave, du pays des tulipes. Que seront nos campagnes sans leurs silhouettes altières et élancées, lorsqu'ils grandissent libres, ou massifs et puissants lorsqu'il est « conduit en têtard » ? (*)

L'orme en Nivernais est très abondant. C'est une richesse non négligeable, excellent bois de menuiserie, d'ébénisterie, de chauffage, qualités intéressantes en cette période d'incertitude énergétique, et puis il a pour compagne favorite, ce champignon printanier très recherché des amateurs : la morille. L'orme est menacé purement et simplement de disparition de la planète. Dans ma commune, Parigny-les-Vaux, l'orme est



très abondant et c'est pitié de voir, chaque jour, ces grands squelettes décharnés, pétrifiés, victimes de l'offensive de l'été dernier, et les innombrables petits et grands, frappés à mort, agonisant au soleil de juillet. Leur feuillage est brûlé, calciné, du haut en bas et pourtant, ce n'est pas l'automne. Laisserons-nous périr, sans faire un geste, nos amis silencieux ? Malheureusement, nous en sommes déjà au stade de constat. Actuellement, les chercheurs étudient une variété d'orme qui serait insensible à ce microbe. Mais, le malheur ne s'arrête pas là. D'autres essences sont également malades, en particulier le chêne, le saule, l'acacia et le hêtre. La sécheresse de 1976, qui mit à mal la résistance de nos amis silencieux, le printemps chaud et humide de 1977, favorisant le développement des agents pathogènes, expliquent en partie cette agression.

La mort des ormes est-elle un phénomène isolé ou annonçant une catastrophe d'une autre ampleur ? Ne jouons pas les mauvais prophètes. Ne le souhaitons pas. Encore qu'il est à craindre que nous aurons à reparler de ce sujet. ■

Aimé Jézéquel

(*) Têtard : arbre taillé de manière à former une touffe au sommet du tronc.

Uranium en Morvan

Le Journal du Centre du 28 juillet 1979. La Cogéma vient d'obtenir du Premier ministre, deux permis exclusifs de recherches de mines d'uranium à Ruères et Dun-les-Places couvrant une superficie de 155 km² sur les départements de l'Yonne, de la Nièvre et de la Côte-d'Or. Un cahier des charges précise les conditions d'exploitation : éviter de compromettre la sécurité et la tranquillité du voisinage, éviter l'émission de poussières trop loin des chantiers, les pollutions accidentelles d'hydrocarbures, remettre en état les sols après forages et ouvertures des chantiers, canaliser les eaux d'exhaure (*) et abandonner les forages en cas de venue d'eau, prendre en compte la dégradation éventuelle des routes, organiser (mais auprès de qui ?) des réunions annuelles d'information. ■

(*) Épuisement des eaux d'infiltration (Note du Centre de la Presse).

Archives : Le Journal du Centre - Recherches : Centre de la Presse

INITIATIVE NIÈVRE ■ Des prêts d'honneur pour des porteurs de projets

65 reprises ou créations aidées

Nièvre Initiatives locales (NIL) est devenu Initiative Nièvre. Sur un mode "réseau" renforcé au plan régional, comme national. L'aide à la reprise ou création d'activité reste une solide réalité nivernaise.

Jean-Michel Benet

Le recul du nombre de projets de reprise ou création d'activités financés par "Initiative Nièvre" a été très sensible entre 2010 et 2011. Ce nombre s'est quasi-stabilisé en 2012, avec 65 projets. Treize entreprises ayant bénéficié d'une subvention octroyée par le Fonds de Revitalisation des Territoires de la Nièvre et 41 ayant profité d'un prêt attribué par le Lions Club de la Nièvre.

Pierre Chevrier, président d'Initiative Nièvre aime rappeler combien il croit à la « petite entité avec forte implication ». C'est pour lui une façon



PARTENARIAT. Initiative Nièvre s'appuie sur de nombreux partenaires, dont ERDF, avec lequel la plateforme a signé une convention cette année. DENIS CHAUMEREUIL (ARCHIVE)

de saluer tout le travail réalisé par les deux permanents de la plateforme, dirigée notamment par Aurélie Cousseau. Mais aussi l'implication des 17 administrateurs et, plus généralement des 48 bénévoles, intervenant au travers des trois comités d'engagements : "Nevers Sud Nivernais", "Bourgogne nivernaise" (27 entreprises financées) et "Nivernais Morvan" (12 entreprises financées).

Les porteurs de projets financés bénéficient d'un prêt d'honneur (56 accordés en 2012), prêt à taux 0 d'un montant maximum

de 23.000 €. Celui-ci pouvant être couplé avec un prêt NACRE (23 accordés en 2012), le total de deux étant plafonné à 30.000 €.

En 2012, le financement de 26 entreprises par le Comité Nevers Sud Nivernais a représenté un fonds total engagé de 225.000 €, soit un prêt d'honneur moyen de 9.375 €. Le Comité Nivernais Morvan a engagé quant à lui 72.000 € sur 12 projets, soit un prêt d'honneur moyen de 7.200 €. Le Comité Bourgogne nivernais 27 projets, soit prêt d'honneur moyen de 8.818 €. ■

EN CHIFFRES

65 projets financés en 2012.

121,5 emplois maintenus.

602.000 € en prêts à taux zéro (491.000 € en prêts d'honneur et 111.000 € en prêts NACRE).

EMPLOI ■ La Bourgogne déploie un nouvel outil qui a fait ses preuves

Passeport compétence pour la mobilité

Améliorer les conditions de la mobilité professionnelle (qu'elle soit choisie ou liée à un licenciement économique) : c'est l'objectif du que le conseil régional déploie depuis début juillet.

« Dans un environnement socio-économique où la perspective de mener l'ensemble de sa carrière professionnelle au sein de la même entreprise et en exerçant le même métier s'est durablement éloignée, accompagner les mobilités professionnelles de l'ensemble des actifs est une priorité de l'État et

du conseil régional », explique, en effet, Fadila Khattabi, vice-présidente chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Ce passeport, aujourd'hui similaire à l'outil déployé en région Poitou-Charentes, « se présente sous la forme d'un outil numérique, personnel et sécurisé ».

Il permet d'identifier les compétences acquises soit en activité soit par le biais de la formation. Il est structuré, comme en Poitou-Charentes, autour de trois rubriques : forma-

tion, diplômes, VAE, certification, concours ; expériences professionnelles ; habilitations, Caces, permis. Sur leur espace, les actifs peuvent stocker des justificatifs numérisés. Ils peuvent également éditer leur CV et leur passeport.

Proposé aux jeunes bénéficiaires d'un emploi d'avenir

Le passeport compétences sera complété, d'ici la fin de l'année, par une approche « compétences maîtrisées » constituant une « plus-value » par rapport au modèle pictocharentais. Le travail autour de la création de cet on-

QUESTIONS À



PIERRE CHEVRIER

Président de Nièvre Initiatives (ex-Nièvre Initiatives locales)

Quel bilan 2012 ?

Le recul du nombre de projets de créations ou reprises d'activités a persisté en 2012.

Une explication ?

Difficile à dire. Mais nous voyons aussi arriver des dossiers au montage rendu plus complexe, plus fragiles.

En quel sens ?

Certains porteurs de projets ne mesurent pas complètement le niveau de responsabilité d'un chef d'entreprise.

Votre action est-elle connue ?

Oui. Mais pas assez. Nous avons une marge de progrès importante. Nous allons profiter de notre changement de nom pour promouvoir cet outil de développement. Je crois beaucoup aux petites entités à forte implication.

Jean-Michel Benet

glet est actuellement en cours.

« Alors même que la culture du diplôme est très présente dans notre pays, nous étions très attachés à l'idée que chaque utilisateur puisse décrire sa carrière en s'appuyant sur la richesse des compétences développées à travers les différentes activités qu'il a pu exercer », explique Fadila Khattabi.

À sa mise en service, le passeport compétences est proposé aux jeunes bénéficiaires d'un emploi d'avenir.

Depuis juillet, les référents « emplois d'avenir » dans les missions locales sont formés à l'utilisation et aux fonctionnalités du site, afin de guider les publics dont ils ont en responsabilité l'accompagnement. ■

Alexandra Caccivio